

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SYCOMORE L/S OPPORTUNITIES

ISIN : FR0010120931 (part A)

FCP de droit français géré par Sycomore Asset Management



Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du FCP, classé diversifié, est de réaliser une performance annualisée supérieure à l'indice Eonia capitalisé, au travers d'une gestion discrétionnaire allant d'une exposition opportuniste aux marchés d'actions ou de taux à une corrélation négative aux marchés d'actions, sur un horizon d'investissement minimum de cinq ans.

La stratégie d'investissement repose sur une combinaison de positions acheteuses et vendeuses sur les actions internationales, à l'intérieur d'une fourchette d'exposition globale du portefeuille aux actions allant de -50% à +150%, le portefeuille demeurant investi en permanence pour au moins 75% en instruments éligibles au plan d'épargne en actions (PEA). Le FCP pourra être exposé aux positions suivantes :

- Positions acheteuses sur actions internationales dont l'équipe de gestion considère qu'elles sont sous-évaluées par le marché, directement ou via des instruments financiers à terme négociés de gré à gré (« CFD ») ou sur des marchés réglementés (« futures »), ou des OPCVM procurant une exposition à ces mêmes marchés d'actions. L'exposition positive du portefeuille aux actions peut varier de 0% à 150%, traduisant une capacité de surexposition du portefeuille de 50%.
- Positions vendeuses sur actions internationales dont l'équipe de gestion considère qu'elles sont surévaluées par le marché, via des instruments financiers à terme négociés de gré à gré (« CFD ») ou sur des marchés réglementés (« futures »). L'exposition négative du portefeuille aux actions peut varier de 0% à -50%, traduisant une capacité de corrélation négative du portefeuille aux marchés d'actions de 50%.
- Positions monétaires, via des instruments du marché monétaire et/ou des OPCVM ayant pour objectif la délivrance d'une performance monétaire.
- Positions obligataires, via des obligations et autres instruments de dette (hors dérivés de crédit), les titres notés « haut rendement » (« high yield ») par les agences de notation S&P, Fitch Ratings et Moody's ne pouvant excéder 10% de l'actif net.

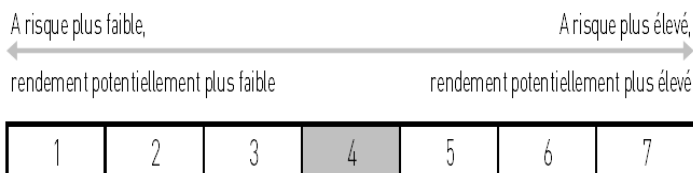
L'exposition cumulée directe ou indirecte à des instruments monétaires ou obligataires est limitée à 25% de l'actif net, tandis que l'exposition aux OPCVM est limitée à 10% et l'exposition aux marchés des pays émergents à 10%. Le portefeuille pourra être exposé à des devises autres que l'euro, et donc à un risque de change, dans la limite de 25% de l'actif net. Les titres intégrant des dérivés peuvent représenter jusqu'à 25% de l'actif net.

Le FCP capitalise (réinvestit) ses revenus. Les demandes de souscription- en nombre de parts ou en montant - et de rachat sont centralisées quotidiennement chez BNP Paribas Securities Services à 12 heures, chaque jour d'établissement de valeur liquidative (J), puis exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1 à cours inconnu. Les règlements afférents interviennent le deuxième jour ouvré suivant (J+2).

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans

Profil de risque et de rendement

L'indicateur ci-contre reflète la mise en œuvre d'une stratégie de type « long / short », pouvant aller d'une corrélation négative (-50%) à une surexposition (+150%) aux actions. La catégorie de risque associée au FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.



Risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur

- Le risque de crédit, du fait de la possibilité pour le FCP d'être exposé jusqu'à 25% à des instruments monétaires et/ou obligataires et/ou à des OPCVM monétaires. Il est possible que l'émetteur d'un titre de créance (Etat, société) ne soit plus à même de rembourser sa dette ou que sa notation soit dégradée et que cette situation entraîne une baisse de la valeur liquidative.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts ; ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement | |
|---|---|
| Frais d'entrée | 5% |
| Frais de sortie | 5% |
| Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué | |
| Frais prélevés par le FCP sur une année | |
| Frais courants (1) | 1.50% (2) |
| Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances | |
| Commission de performance | 0.64% (2) 15% TTC au-delà de l'indice Eonia capitalisé, avec High Water Mark |

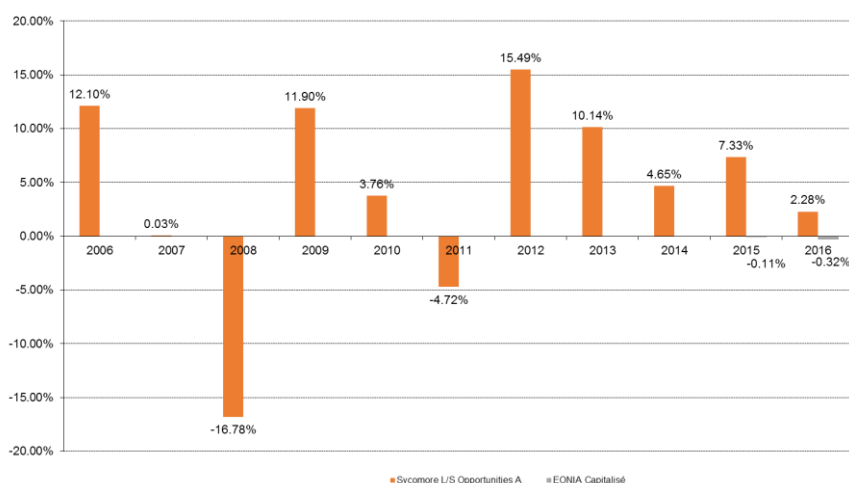
(1) Les frais courants ne comprennent pas : la commission de performance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Les chiffres communiqués sont des maxima ; dans certains cas l'investisseur paie moins. Il est possible d'obtenir de votre conseiller ou distributeur financier la communication du montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

(2) Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 31/12/2016, et peut varier d'une année sur l'autre.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer aux pages 9 à 11 du prospectus du FCP, disponible sur notre site internet www.sycomore-am.com.

Performances passées



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les performances présentées dans ce diagramme le sont toutes charges incluses.

Année de création du FCP : 2004

Devise d'évaluation des performances passées : Euro (EUR)

Informations pratiques

Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES

Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles sur notre site internet www.sycomore-am.com ou sur simple demande écrite à : SYCOMORE AM - Service clients - 14, avenue Hoche, 75008 Paris, France.

La valeur liquidative est disponible sur www.sycomore-am.com ou sur simple demande écrite aux mêmes coordonnées.

Fiscalité : le FCP est éligible au dispositif fiscal français des plans d'épargne en actions (PEA). Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus liés à la détention de parts de ce FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil habituel ou du commercialisateur du FCP.

La responsabilité de SYCOMORE Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). SYCOMORE Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 3 Mars 2017.